

**COMITE DE VILLAGE ARGENTIERE – LA JOUX – LES ILES – LES GRASSONNETS  
LES FRASSERANDS – MONTROC – LE TOUR**

**Salle communale d'Argentière**

**Lundi 16 septembre 2013**

**Compte rendu non exhaustif**

*Présents :*

*Eric FOURNIER, Jean-Claude BURNET, Aurore TERMOZ, Camille SIMOND, Christian DUCROZ, Sophie MASSELIER.*

*Chefs de service MM Hemonet, Bonino, Gruffat, Plusquellec, Vagnet, Bouquin.*

**Une quarantaine d'habitants auront répondu à l'invitation.**

Eric Fournier et les élus présents dressent le panorama des travaux réalisés ou en cours sur le secteur depuis le début de l'année :

- **Parc Couttet** (*Le Maire*)

Ce parc public sera terminé cet automne : les derniers travaux de voirie et d'espaces verts (végétalisation) sont en cours d'achèvement.

- **La Tournette** (*Le Maire/Jean-Claude Burnet*)

Le bâtiment (propriété de la commune) est actuellement en rénovation pour une ouverture prévue au printemps 2014.

Un appel projet (culturel et patrimonial) destiné à valoriser le site, à été remporté par Monsieur André MANOUKIAN.

Cette « Maison des artistes » accueillera des musiciens, des littéraires...

Elle sera découpée comme suit :

- au sous-sol, un studio d'enregistrement
- au RDC, espace réservé à la musique (bar musical)
- étages : résidence d'artistes (sur le concept d'échange de séjour contre prestation)

interventions de la salle :

1. Durée du bail?

↳ 9 ans

2. Quels sont les droits du bailleur?

↳ Il est propriétaire d'un fond - le droit d'entrée s'élevait à 300 000 euros + loyer

La commune ne pouvait pas s'engager financièrement sur la totalité du projet.

Les abords restent publics, ce qui permettra d'étendre de facto le parc Couttet rénové.

- **Centre de Secours** (*Le Maire / Sébastien Gruffat*)

Présentation du visuel et explication des accès (route Blanche pour les gros véhicules, et chemin de la Forêt).

Les travaux de voirie débuteront cet automne : réseaux, élargissement du chemin de la Forêt et déboisement de la parcelle pour accueillir le bâtiment.

La livraison est prévue pour 2015.

interventions de la salle :

1. Participation communale?

↳ 20% + viabilité + terrain : 3 millions d'euros sur 10 millions d'euros.

- **Espace Culturel** (*Le Maire*)

Présentation des visuels du futur bâtiment.

Descriptif de l'intérieur : Une salle de spectacle modulable,

Un hall d'entrée (espace pour des expositions, bar, logistique)

Début des travaux programmés pour la fin 2015.

- **Maison de Village d'Argentière** (*Sophie Masselier*)

La rénovation touche à sa fin : l'inauguration aura lieu le samedi 21 septembre 2013.

L'aménagement des locaux est répartie ainsi :

- Le RDC est occupé par la Mairie et l'agence postale (densification du service public, sans générer de coûts supplémentaires).
- Au 1<sup>er</sup> étage, une grande salle qui accueillera des expositions et les mariages.
- L'environnement occupera tout le 2<sup>ème</sup> étage avec la présence de différentes associations (ASTERS, Association de Aiguilles Rouges, La Convention Alpine, Club de Minéralogie).

Les locaux de l'ancienne poste (bâtiment communal) : un appel à projet a été lancé – à ce jour 4 beaux projets ont été soumis.

Les anciens bureaux de l'annexe d'Argentière seront occupés par l'Ecole de Ski et la Compagnie des Guides.

interventions de la salle :

1. Devenir de l'ancien bâtiment ESF ?

↳ Le Club des Sports occupera les locaux, en attendant une attribution définitive via appel à candidature.

- **Secteur Jean Franco** (*Aurore Termoz*)

E.M.D.I. : L'école sera prête à accueillir les enfants pour la rentrée de janvier 2014.

Logements sociaux : L'idée d'un foyer logements a été retenue – fin des travaux 2016.

EHPAD : Cet établissement pourra accueillir 51 résidents et 10 places de jour. Mise à disposition d'un appartement pour une personne coordinatrice de la structure – fin des travaux 2016.

Crèche : 70 berceaux qui pourront recevoir des nourrissons et des enfants jusqu'à 3 ans.

- **Stationnement** (*Jean-Claude Burnet*)  
Présentation des parkings rénovés : Lionel Terray (franchise 59 minutes gratuites), Parking de Courmayeur, du Fond des Gires et du Biolay (Gratuits)  
Le parking des Grands Montets a été réenrobé.
  
- **Voirie** (*Jean-Claude Burnet/Christian Ducroz*)  
Un budget conséquent a été consacré à la réfection des voiries (700 000 euros cette année) – les travaux ont été effectués par ordre de priorité.  
Aux Tines : création d'un îlot central avec un arrêt de bus sécurisé.  
Aux Grassonnets : début octobre, point sur le dossier en matière de voirie + radar pédagogique.  
Rond point des Grands Montets : un panneau directionnel sera installé.
  
- **Piétonnisation** (*Jean-Claude Burnet*)  
Suite à une concertation avec les commerçants de la Rue Ravel le Rouge, celle-ci est devenue piétonne depuis le 8 juillet 2013.  
Pour l'avenue Michel Croz, une étude est en cours pour améliorer les cheminements et valoriser l'artère .
  
- **Protection hydraulique** (*Jean-Claude Burnet*)  
Route des Fis : Réalisation en partenariat avec la gestionnaire de l'Arve, le SM3A et l'Etat (50% de prise en charge).  
Quai du Vieux Moulin : début des travaux hiver 2013 (prise en charge Mairie). Création d'un muret en granit de 95 cm de haut (choix de matériaux en accord avec les riverains et ABF).

interventions de la salle :

1. Création d'une passerelle piéton au niveau de la Fis ?  
↳ A l'étude.
2. L'arrêt de bus situé sur le Pont du Tour est très dangereux.  
↳ Tout est à revoir (renouvellement concession).

- **P.P.A.** (*Le Maire*)  
Le Fonds AIR BOIS a été mis en place suite aux résultats d'études sur la pollution importante de la vallée émise par le transport (50%) et le chauffage individuel (50%).  
Il permet aux particuliers de bénéficier d'une aide financière de 1 000 euros pour l'acquisition d'un chauffage réduisant la pollution de l'air.  
Les collectivités partenaires (Etat via ADEME, Région, Département, 5 Communautés de Communes du secteur) mobilisent près de 4 Millions sur 4 ans.

- **Programme logements** (*Aurore Termoz*)

**Plateforme d'Argentière**

15 logements locatifs  
15 logements en Prêt Social Location-Accession  
6 logements à prix maîtrisés  
+ une crèche de 300m<sup>2</sup> au rez-de-chaussée

**Les Tisières**

21 logements collectifs  
12 lots (location-vente)  
8 lots en accession (maison jumelées)  
4 lots individuels

**Stelandre**

6 logements T4  
2 logements T3

L'ensemble de ce programme propose environ 80 logements.

interventions de la salle :

1. Quelles sont les conditions d'accès pour les logements de la plateforme d'Argentière ?
  - ↳ \* Pour les PSLA : résidence principale – revenus de référence < à 40 00 euros/an,
  - \* Pour les prix maîtrisés : critère de revenus, composition familiale, pas de plus-value en cas de revente,
  - \* Bail emphytéotique : 2 expériences cette année : Ecole de Montroc et Maisonnette de la gare du Tour.
2. Rénovation de l'école des Iles ?
  - ↳ L'esprit va être conservé

- **Chantier ferroviaire** (*Le Maire*)

Chantier nécessitant des moyens financiers et humains très important : 20M d'euros pour le Tunnel et 50 M d'euros pour la réfection de la ligne  
La rénovation des lignes indispensables (DRAG datant de 1906).

L'objectif :

- Augmenter les cadences et le nombre de trains,
- Renforcer l'alimentation électrique,
- Remplacer le système obsolète de signalisation pour plus de sécurité et de fluidité.

Réouverture de la ligne ferroviaire prévue le 9 décembre 2013.

L'équipement final du Tunnel des Montets demande encore une année de travaux .

Cadence d'un train toutes les demi-heures : fin 2014 début 2015.

Organisation d'une réunion avec les riverains le 16 octobre 2013 sur les accès (entrées/sorties) au tunnel de Montroc.

- **Ecole d'Argentière** (*Christian Ducroz*)

La toiture de l'école et les barrière de la cours ont été refaites et de nouveaux jeux ont été ajoutés dans la cours.

- **Rythmes scolaires** (*Aurore Termoz*)

La commune a fait le choix de demander une dérogation d'une année, afin d'appliquer au mieux le décret, et proposer des solutions ambitieuses et innovantes – consacrer une demi-journée par semaine à des activités culturelles, sportives...

- **Questions Diverses**

1. Câbles d'alimentations provisoires dangereux aux tennis des Iles.

↳ ERDF est relancé régulièrement.

2. Définition des zones avalanches?

↳ La commune a le devoir d'appliquer les prescriptions de l'Etat (même si la commune est en désaccord).

La réunion se conclut par un léger buffet.